

Bienvenue !

ÉDITO



La ville de Sceaux, située à quelques kilomètres de Paris, constitue pour ses habitants et ses visiteurs un territoire privilégié. À la fois ville d'histoire au patrimoine riche et varié, ville universitaire accueillant près de 9000 étudiants, mais aussi lieu de résidence agréable pour ses 20000 habitants, Sceaux offre un cadre de vie particulièrement qualitatif pour tous les âges.

Les agents des services municipaux, mon équipe et moi-même veillons, depuis près de 15 ans, à ce que cette exceptionnelle qualité de vie perdure et que le “vivre ensemble” reste la valeur dominante de Sceaux.

Comme toutes les communes de France, Sceaux est fortement affectée par la baisse des moyens décidée unilatéralement par l'État et risque de l'être par la disparition programmée de la taxe d'habitation dont nul ne sait comment elle sera compensée. Malgré cela, nous veillons à maintenir des services publics réputés et reconnus - notamment par le label Qualiville - pour toute la population : accueillir le plus grand nombre d'enfants en crèche (un des taux les plus élevés de France), offrir des activités variées et diversifiées aux enfants lors des temps périscolaires et extra-scolaires, assurer aux personnes âgées isolées un accompagnement de qualité, proposer une offre culturelle attractive et diversifiée, mettre à disposition des équipements de qualité (bibliothèque, théâtre, cinéma, espaces pour les jeunes, salles pour les associations, équipements sportifs, etc.), développer le commerce de proximité, répondre aux besoins des étudiants sur notre territoire, soutenir la création et l'innovation sous toutes leurs formes, ou encore aménager et entretenir un espace public exemplaire... Cette liste n'est pas exhaustive mais témoigne de notre volonté de faire de notre ville un espace où il fait bon vivre, échanger et apprendre pour chacun de ses habitants.

Ce guide recense de nombreuses informations. Si une question n'était pas traitée, je vous invite à la transmettre à sceauxinfomairie@sceaux.fr. Les services de la ville et moi-même y répondrons. Bonne lecture.

PHILIPPE LAURENT

MAIRE DE SCEAUX

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

SOMMAIRE

Découvrir Sceaux

5

Fiche d'identité

Une exceptionnelle qualité de vie

Une offre commerciale de qualité

Sceaux, ville durable et solidaire

Sceaux à la croisée des talents

Se déplacer à Sceaux

Démocratie locale

23

Vos élus

Les conseils participatifs locaux

La Ville vous accueille

33

Les services municipaux

Sceaux info mairie

Accueil info mairie (AIM) Les Blagis

Réception de bienvenue

Restons en contact

Emménager à Sceaux

39

Demander un logement aidé

Organiser son déménagement

Inscrire son enfant à l'école ou en crèche

Mettre à jour ses papiers administratifs

Signaler son changement d'adresse

Découvrir Sceaux

Située à 5 km de la limite sud de Paris, dans le département des Hauts-de-Seine, la ville de Sceaux constitue pour sa population et ses visiteurs un territoire privilégié.

Lieu de résidence apprécié par ses 20 000 habitants, centre touristique et de loisirs fréquenté, ville commerçante, pôle scolaire et universitaire réputé, Sceaux offre à sa population une incomparable qualité de vie.



Fiche d'identité

Population

Les habitants s'appellent les Scéens.

La ville compte 19 740 habitants (au 1^{er} janvier 2015).

Situation géographique

Située à 10 km du centre de Paris, la ville de Sceaux est limitée au nord par Fontenay-aux-Roses et Bagneux, à l'est par Bourg-la-Reine, au sud par Antony et Châtenay-Malabry, à l'ouest par Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson.

Longitude : 2,17° est, latitude : 48,47° nord

Altitude : 100 m environ

Relief

Sceaux est située sur le sommet et les deux versants d'une colline de 102 m d'altitude, dominant au nord la vallée de Fontenay-aux-Roses, à l'est celle de la Bièvre, affluent de la Seine, et au sud celle du rû d'Aulnay, affluent de la Bièvre.

Superficie : 360 hectares (dont 202 d'espaces verts)

Voies

Longueur totale : 35 km, dont

- routes départementales : 11,370 km
- voies communales : 23,630 km

Situation administrative

Sceaux fait partie :

- du département des Hauts-de-Seine, préfecture à Nanterre ;
- de l'arrondissement d'Antony, sous-préfecture à Antony ;
- du canton de Châtenay-Malabry qui réunit trois villes : Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux (soit 80 000 habitants) ;
- du territoire Vallée Sud-Grand Paris (depuis le 1^{er} janvier 2016), siège à Antony et bureaux administratifs à Fontenay-aux-Roses ;
- de la métropole du Grand Paris.

Sceaux est également membre fondateur du syndicat mixte “ Forum métropolitain du Grand Paris ” et de la conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre.

Code postal : 92330

Villes jumelles

- Brühl (Allemagne) : jumelage signé en 1965.
- Royal Leamington Spa (Grande-Bretagne) : jumelage signé en 1969.

Sceaux, ville engagée

La ville de Sceaux participe pleinement aux activités des associations départementales, régionales et nationales rassemblant les communes et collectivités locales. Les élus municipaux sont actifs au sein de commissions et de groupes de travail. Le maire est lui-même secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) et président de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), marquant ainsi la longue vocation européenne de Sceaux. Depuis 2011, le maire de Sceaux préside également le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), organe paritaire national chargé d'examiner et de donner un avis sur tous les textes législatifs et réglementaires concernant la fonction publique territoriale.

Une exceptionnelle qualité de vie

De nombreux espaces verts

Avec 202 hectares d'espaces verts constitués par les jardins privés et les parcs publics, 56 % des 360 hectares du territoire de la ville sont couverts de végétation. 120 hectares d'espaces verts sont accessibles au public, dont :

- le parc du domaine départemental de Sceaux (108 ha) ;
- le jardin de la Ménagerie, en coeur de ville ;
- le jardin des Félibres, à proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste et du parc départemental ;
- le jardin de l'hôtel de ville ;
- la Coulée verte qui permet de traverser la ville du nord au sud.

Un patrimoine d'exception

La ville abrite un précieux patrimoine historique et contemporain. Le centre, animé et attractif, constitue le noyau historique de la ville, qui se prolonge par le domaine départemental de Sceaux. Dessiné par Le Nôtre au 17^e siècle, le domaine comprend de nombreux monuments : le château de Sceaux qui abrite le musée départemental, les écuries du domaine, l'Orangerie, le pavillon de l'Aurore ou encore le Petit château. Ville d'histoire, Sceaux est également une ville d'architecture. Elle accueille de nombreuses créations d'architectes renommés du 20^e siècle ainsi que des constructions sociales innovantes. Digne héritière de ce passé prestigieux, Sceaux souhaite rester une ville où l'innovation architecturale garde toute sa place.

› En savoir plus : guide du tourisme de Sceaux, disponible dans les équipements municipaux et sur www.sceaux.fr.



Une offre commerciale de qualité

Sceaux bénéficie de commerces diversifiés, répartis entre le centre-ville, le quartier Robinson et le quartier des Blagis. Des commerces de bouche de grande qualité font la réputation de Sceaux bien au-delà de son territoire. Le maintien et le développement de cette dynamique représentent un axe majeur de la politique municipale. Un travail mené en concertation avec les acteurs économiques locaux.

Les marchés de Sceaux

L'offre commerciale est complétée par un marché traditionnel et un marché bio en centre-ville, qui se tiennent dans la halle située au 66 rue Houdan :

- Marché traditionnel : mercredi et samedi de 8 h à 13h
- Marché bio : dimanche de 8 h à 13h30

www.sceaux-shopping.com

Cette plate-forme de vente en ligne permet d'effectuer ses courses auprès de commerçants scéens, depuis chez soi et à toute heure. Créée par la Ville en partenariat avec l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (UCAS), la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine et le groupe La Poste, www.sceauxshopping.com contribue au développement de l'activité commerciale scéenne.

Le service de livraison Bluedistrib

Le mode de livraison Bluedistrib offre la possibilité aux Scéens, habitants des villes voisines ou encore aux personnes travaillant à Sceaux de retirer leurs achats facilement et à toute heure. Il est proposé auprès des commerces locaux et sur les sites d'e-commerce tels que sceaux-shopping.com ou encore Cdiscount et La Redoute. Deux consignes sont disponibles à Sceaux. La première se situe au 3 avenue de la Gare, dans la bulle de la station Autolib', en face de la gare RER Robinson. La seconde est installée sur le parking Penthievre, au 70 rue Houdan.

› Retrouvez les coordonnées des commerçants, artisans et professionnels à Sceaux dans l'annuaire disponible sur www.sceaux.fr.

Pour valoriser les professionnels, artisans et commerçants engagés dans une démarche responsable, la Ville a publié un guide en lien avec Dreamact. Il est consultable à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan, et sur le site <https://dreamact.eu/fr>.



Sceaux, ville durable et solidaire

Une démarche partenariale

Engagée de longue date dans une démarche de développement du territoire, Sceaux participe à la dynamique de la métropole du Grand Paris (MGP) en tant que membre du territoire Vallée Sud-Grand Paris et du syndicat mixte d'études Paris Métropole. La Ville prend également part à la conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre. Cet espace de projets rassemble acteurs publics, entreprises et universités pour un développement durable et cohérent du territoire.

Un PLU durable

Confortée dans son projet de faire de Sceaux une ville durable, l'équipe municipale a inscrit le plan local d'urbanisme (PLU) dans les orientations issues du Grenelle de l'environnement, pour permettre notamment l'aménagement de quartiers durables, encourager la construction et la rénovation de bâtiments à très haute performance énergétique (THPE), préserver les coeurs d'îlots pour le maintien de la biodiversité, renforcer la vocation universitaire de la commune en favorisant la construction de logements pour étudiants et la modernisation des équipements scolaires et universitaires. Elle répond ainsi aux problématiques mises en évidence à l'échelle du territoire de la Vallée scientifique de la Bièvre et plus particulièrement à Sceaux, qui accueille sur son territoire près de 10 000 apprenants.

Un bâti de haute qualité environnementale

Les opérations de construction et rénovation réalisées par la Ville sont conçues pour réduire le plus possible l'empreinte écologique des bâtiments en privilégiant les énergies renouvelables. L'hôtel de ville a notamment été rénové et étendu selon les critères de haute qualité environnementale, tout comme le dojo des Clos-Saint-Marcel, la résidence étudiante Édouard-Depreux et les dernières réalisations de logement social de l'office public Sceaux Habitat.

Une ville "douce"

En 1975, Sceaux a créé la première rue piétonne d'Île-de-France. Depuis, la Ville continue d'innover et d'agir en faveur des circulations douces pour améliorer la sécurité et le confort des usagers. Aujourd'hui, les voies communales sont classées en zones 30 et une trame piétonne est entretenue. Plusieurs zones de rencontre ont été aménagées dans lesquelles les piétons sont prioritaires. Après avoir supprimé les sens interdits pour les cyclistes en 2009, les feux rouges de la signalisation tricolore ont été aménagés





en cédez-le-passage cyclistes. Sceaux a ainsi remporté en 2018 la première place du Baromètre des villes cyclables de la Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) dans sa catégorie (moins de 20 000 habitants). En outre, la Ville accueille les services Autolib' (cinq stations depuis 2012) et Vélib' (trois stations prévues à Sceaux) sur le territoire de la commune. Les objectifs visés par cette politique sont multiples : économie d'énergie, préservation de l'environnement, réduction des nuisances sonores et de la pollution, renforcement de la sécurité routière, convivialité de l'espace public ou encore participation à une politique de santé publique.

Une gestion raisonnée des espaces verts

La ville de Sceaux a élaboré une Charte des espaces verts communaux. Celle-ci définit sept priorités dans l'entretien des plantations : réduire la consommation d'eau, les ressources en énergie, l'impact des déchets des espaces verts, les nuisances portant atteinte au développement de la faune et de la flore ; protéger les ressources en eau ; favoriser la biodiversité et les conditions du maintien de corridors écologiques. Ainsi, la Ville ne recourt plus à aucun produit phytosanitaire dans l'entretien des espaces verts et adapte son niveau d'intervention en fonction de chaque site.

Valoriser l'esthétique urbaine

De longue date, Sceaux met en valeur son territoire par l'embellissement des espaces publics. Elle entreprend actuellement la fin du programme de l'enfouissement de ses réseaux aériens. Elle investit dans un mobilier urbain de qualité et veille au quotidien à la propreté et l'harmonie des espaces publics. Une volonté qui vise à améliorer toujours davantage la sécurité et l'attractivité du cadre de vie scéen.



Sceaux à la croisée des talents

Sceaux campus

La consultation “Parlons ensemble de Sceaux” a révélé une attente forte de la part des habitants comme des étudiants pour valoriser et développer des échanges. Ce constat a abouti à la démarche “Sceaux campus” par laquelle la Ville cherche à favoriser des relations plus intégrées entre les établissements d’enseignement supérieur, les habitants et les étudiants. La Ville a ainsi développé des services comme l’aide financière apportée aux familles modestes ayant un étudiant à charge ou encore en matière de logement. Conformément aux orientations fixées par le plan local d’urbanisme (PLU), elle a réalisé en 2015 la résidence étudiante Édouard-Depreux, située boulevard Desgranges, et lancé la construction de deux autres. Des conventions avec les associations Héberjeunes et Ensemble2générations ont également permis de développer le logement intergénérationnel dans la commune. En outre, chaque année, de nombreuses actions permettent de développer la vie étudiante : Nuit des étudiants du monde, journées portes ouvertes, projets tutorés...

Culture, sport et loisirs : une programmation riche et éclectique

Sceaux bénéficie sur son territoire de la présence de lieux de culture prestigieux comme le théâtre Les Gémeaux/Scène nationale, le domaine départemental de Sceaux ou encore le conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Bourg-la-Reine/Sceaux. La Ville gère et anime également une offre culturelle, sportive et de loisirs diversifiée et de qualité. Le cinéma municipal Le Trianon, classé Art et essai, accueille ainsi près de 80 000 spectateurs par an. Lieu culturel référent, la bibliothèque municipale organise expositions, rencontres d’auteur, conférences et concerts tout au long de l’année.

La Ville travaille également en lien avec ses partenaires associatifs pour développer l’offre d’activités. Les ateliers de l’Animathèque MJC et du centre social et culturel des Blagis (CSCB) offrent une grande palette d’activités pour tous les âges. Les studios de répétition et d’enregistrement La Caisse claire proposent aux musiciens amateurs et professionnels la possibilité de s’adonner à leur passion. Les Garages, situés 20 rue des Imbergères, ont été aménagés par la Ville pour favoriser le déroulement d’activités associatives et municipales. De même, les équipements sportifs municipaux sont mis à disposition des écoles et des clubs associatifs. Ils comprennent trois gymnases, une salle de musculation, 12 courts de tennis, un skatepark et un boulodrome. Quant aux nageurs, ils bénéficient de deux sites : la piscine des Blagis, gérée par Vallée Sud-Grand Paris, et la Grenouillère, piscine olympique extérieure gérée par le Département, ouverte pendant les mois d’été.



- › Consulter l'annuaire des associations actives à Sceaux : www.sceaux.fr
- › Proposer une mission, s'engager comme bénévole : <https://sceaux.hacktiv.org>
- › Monter ou soutenir un projet lié à l'économie sociale et solidaire (ESS) : rendez-vous sur up-sceaux.org

Des événements pour tous

Sceaux vit au rythme de grandes manifestations annuelles :

- le cross de Sceaux en février
- le festival Ciné-Droit en mars
- le week-end des Mobilités, le Tremplin lycéen et le Défi de Sceaux en mai
- les fêtes de Sceaux en juin : Sceaux à l'heure du midi (marché de Provence et fêtes méridionales et félibréennes), fête de la musique, feux de la Saint-Jean
- le festival de l'Orangerie en août/septembre
- la fête du sport et les journées du patrimoine en septembre
- les portes ouvertes des ateliers d'artistes, la fête de la nature et le vide-greniers des jeunes en octobre
- le forum de l'ESS, Musiques en courts et la semaine de la solidarité internationale en novembre
- la foire aux Santons et crèches de Provence et le Noël des enfants en décembre

Tout au long de l'année, de nombreuses expositions et conférences soulignent la capacité créatrice et les talents nombreux des Scéens.

- › Consulter l'agenda événementiel de Sceaux : www.sceaux.fr

Retrouvez toutes les informations sur l'histoire, le patrimoine et la vie événementielle de Sceaux à la Maison du tourisme, située à l'entrée du jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 19 03 ou maisondutourisme@sceaux.fr. À consulter également : le guide du tourisme de Sceaux, disponible dans les équipements municipaux et sur www.sceaux.fr.

Se déplacer à Sceaux

Sceaux est desservie par :

- le RER B (stations Robinson, Sceaux et à proximité immédiate de Bourg-la-Reine et du parc de Sceaux).
- 12 lignes de bus RATP
 - 128** - Porte d'Orléans à la gare RER de Robinson
 - 179** - Pont de Sèvres à la gare RER de Robinson
 - 188** - Bagneux à la porte d'Orléans
 - 192** - Marché international de Rungis à la gare RER de Robinson
 - 194** - Châtenay-Malabry (lycée polyvalent) à la Porte d'Orléans
 - 195** - Châtillon-Montrouge (le terminus de la ligne 13 du métro) à la gare RER de Robinson
 - 294** - Gare RER d'Igny à Châtillon-Montrouge (le terminus de la ligne 13 du métro)
 - 390** - Hôtel de ville de Vélizy-Villacoublay à la gare RER de Bourg-la Reine
 - 391** - Gare de Vanves-Malakoff à la gare RER Pont-Royal de Bagneux
 - 394** - Gare RER d'Issy-Val-de-Seine à la gare RER de Bourg-la-Reine
 - 395** - Le Plessis-Robinson/Pavé blanc (arrêt de la ligne 6 du tramway) à la gare RER d'Antony
 - 595** - Zones d'activité la Boursidière (au Plessis-Robinson) à la gare RER de Robinson

› Renseignements sur les horaires, itinéraires et tarifs sur www.ratp.fr ou par téléphone : 32 46 (0,34 € la minute depuis un poste fixe).

- Le réseau de bus Le Paladin, géré par Vallée Sud-Grand Paris. Les titres de transport du réseau RATP et SNCF sont valables sur ce réseau. Il dessert Sceaux, Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Bourg-la-Reine, Verrières-le-Buisson et Wissous.

› Renseignements sur le réseau Paladin : Bièvre Bus Mobilités au 01 60 11 46 20 ou www.reseau-paladin.fr.

Autolib'

Mode de déplacement urbain écologique, les voitures électriques Autolib' sont disponibles en libre-service 24h/24 et 7j/7 pour tout trajet effectué en Île-de-France. Cinq stations à Sceaux :

- 60 avenue du président Franklin-Roosevelt ;
- 52 rue de Bagneux ;
- 118 rue Houdan (en face de l'hôtel de ville) ;

- 3 avenue de la Gare (en face de la gare RER Robinson, avec un espace d'abonnement) ;
- 3 avenue Paul-Langevin.

› Plan des stations, tarifs des abonnements, présentation de la Bluecar : retrouvez toutes les informations pratiques concernant Autolib' sur www.autolib.eu.

Vélib'

En 2018, trois stations Vélib' (location de vélos en libre-service) devraient être installées à Sceaux. Elles se situeront :

- avenue de la Gare près de la gare de Sceaux-Robinson ;
- rue du Docteur-Berger ;
- avenue Jean-Perrin, au niveau du centre-commercial des Blagis. Cette dernière station sera cofinancée avec la ville de Bagneux.

› Renseignements : www.velib-metropole.fr

Parkings municipaux

- Parc Charaire, 12 rue Camberwell ;
- Parc Robinson, 2 avenue de la Gare ;
- Parc Charles-de-Gaulle , place du Général-de-Gaulle ;
- Parc Penthievre, rue de Penthievre.

› Renseignements et abonnements : www.jemegare.fr/sceaux ou au Point accueil stationnement, 7 rue de Penthievre. Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h ; mercredi et samedi de 7h30 à 17h30. Tél. : 01 49 73 27 24.

Transport Croix-Rouge

En partenariat avec la Ville, la Croix-Rouge locale propose un service gratuit de transport à disposition des Scéens âgés et/ou personnes à mobilité réduite pour se déplacer.

› Renseignements auprès de l'Espace seniors au 01 78 76 44 79.

Depuis novembre 2017, la Ville a confié la gestion du service de stationnement payant à la société Effia, dans le cadre de la réforme nationale du stationnement. Une délégation mise à profit pour rénover et moderniser entièrement les parkings municipaux en 2018.

Démocratie locale

Pour mener des actions au plus près des besoins des Scéens, la ville de Sceaux compte de nombreux conseils participatifs locaux. Ils rassemblent des représentants de la Ville, des personnes qualifiées et dans certains cas des Scéens ayant fait acte de candidature auprès du maire.



VOS ÉLUS

Majorité municipale

Philippe Laurent

Maire

Le maire reçoit sur rendez-vous
à l'hôtel de ville.

Secrétariat : 01 41 13 33 06

Chantal Brault

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la Politique familiale et
la petite enfance, à la vie scolaire
et péri-scolaire, à la jeunesse,
à l'engagement citoyen
et aux relations internationales

Jean-Philippe Allardi

2^e adjoint au maire

délégué à la Culture,
au patrimoine,
à l'esthétique urbaine
et au campus urbain

Sylvie Bléry-Touchet

3^e adjointe au maire

déléguée à la Vie
économique, au commerce,
à l'artisanat et au tourisme

Francis Brunelle

4^e adjoint au maire

délégué à l'Action sociale,
à la prévention et à la santé

Florence Presson

5^e adjointe au maire

déléguée à la Ville numérique,
au développement durable
et à la transition énergétique

Patrice Pattée

6^e adjoint au maire

délégué à l'Urbanisme,
à l'espace public et à la mobilité

Isabelle Drancy

7^e adjointe au maire

déléguée aux Finances
et à la commande publique

Philippe Tastes

8^e adjoint au maire délégué aux Sports

Monique Pourcelot

9^e adjointe au maire déléguée
aux Seniors et à la vie locale

**Vous pouvez rencontrer
vos élus sur rendez-vous
en téléphonant au 01 41 13 33 00
Courriel : sceauxinfomairie@sceaux.fr**



Conseillers municipaux délégués du maire

Jean-Louis Oheix

Conseiller municipal
délégué à la Tradition félibréenne et
méridionale, aux questions linguistiques
et à la francophonie

Roselyne Holuigue-Lerouge

Conseillère municipale
déléguée au Logement, à l'habitat
et à la population

Jean-Pierre Riotton

Conseiller municipal
délégué à la Sécurité

Othmane Khaoua

Conseiller municipal
délégué à l'Économie sociale
et solidaire

Conseillers municipaux

Liste Vivre à Sceaux

Bruno Philippe
Claire Vigneron
Liza Magri
Thierry Legros
Pauline Schmidt
Xavier Tamby

Sakina Bohu
Catherine Lequeux
Thibault Hennion
Claire Beillard-Boudada
Timothé Lefebvre
Catherine Arnould

Liste Sceaux pour tous

Benjamin Lanier
Sophie Ganne-Moison
Hachem Alaoui Benhachem

Liste Sceaux 2020

Christian Lancrenon

Liste La voix des Scéens

Jean-Jacques Campan
Claude Debon
Dominique Daugeras

Les conseils participatifs locaux

Conseil des Familles

Le conseil des Familles est une instance participative dédiée à la politique familiale locale. Il est force de proposition pour tous sujets ou projets relatifs au quotidien des Scéens. Il rassemble des représentants de la Ville, des Scéens qui ont fait acte de candidature et de motivation auprès du maire, des représentants de structures locales qui interviennent auprès des familles et des partenaires institutionnels.

Le conseil consultatif de la Vie scolaire

Cette instance mène réflexion et débat sur les actions menées par la Ville dans les domaines scolaire et périscolaire. Présidé par le maire, ce conseil comprend des représentants du conseil municipal, l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, les directeurs d'école et des représentants des associations de parents d'élèves pour chaque école. Un certain nombre de membres de l'administration municipale et d'acteurs complémentaires sont sollicités, au gré des besoins, pour leurs compétences professionnelles.

Conseil d'Enfants

Il est composé de 33 enfants issus des classes de CM1 et CM2, élus pour deux ans. Leur mandat est renouvelé par moitié tous les ans. Ils réalisent chaque année un projet dans le cadre d'une commission thématique. Ils participent aussi activement à la commission des menus et proposent quatre repas "plaisir" par an. Enfin, ils participent aux événements citoyens comme les commémorations nationales.

Conseil des Aînés

Il est composé de seniors volontaires domiciliés à Sceaux, d'élus et de membres d'associations scéennes qui interviennent auprès des seniors. Présidé par le maire, le conseil des Aînés se réunit en séance plénière trois à quatre fois par an et régulièrement dans le cadre de commissions thématiques. Il traite notamment de la vie quotidienne (transport, logement, vie sociale, prévention), des loisirs (sorties, animations) et des nouvelles technologies. Il est aussi associé au développement de démarches telles que "Sceaux Ville amie des aînés" ou la Semaine bleue.

Conseil local du Développement durable (CL3d)

Le CL3d se compose de volontaires scéens, de représentants d'associations locales, de personnes qualifiées et d'élus municipaux. Il contribue à la prise en compte d'une démarche globale de développement durable sur le territoire. À ce titre, le CL3d



est chargé d'émettre un avis motivé pour toute question concernant des projets municipaux, sur sollicitation du maire ou sur proposition d'un membre du CL3d validée par l'assemblée plénière de ce conseil.

Comité consultatif “Ville pour tous”

Il a pour objectif d'améliorer l'accessibilité dans la commune. Au-delà des questions de mobilité, l'accessibilité concerne les personnes présentant tous les types de handicap - physique, sensoriel, cognitif ou psychique. Le comité se réunit en tant que Commission municipale pour l'accessibilité. Présidé par le maire, il regroupe des représentants des personnes handicapées, des élus du conseil municipal, des acteurs économiques et des personnes âgées.

Conseil local de santé mentale (CLSM)

Cette instance a un rôle de sensibilisation, de réflexion et de proposition sur les questions de psychiatrie et de santé mentale en vue d'améliorer la prise en charge et l'orientation du public. Elle se compose d'un comité de pilotage regroupant élus municipaux et personnes qualifiées ainsi que d'un comité technique. Celui-ci regroupe des représentants des professionnels de santé, des institutions exposées aux troubles psychiques des personnes, des associations locales ainsi que des Scéens volontaires.

Conseil des professionnels de santé

Le conseil local des professions de santé coordonne les acteurs locaux dans la définition et la mise en place des orientations liées à la prévention et l'amélioration de la santé des habitants. Présidé par le maire, il rassemble médecins, pharmaciens, professionnels paramédicaux et services municipaux.

Comité consultatif sportif

Ce comité est une instance de concertation et de dialogue entre tous les acteurs sportifs de Sceaux. Il est composé d'élus municipaux, de représentants des clubs sportifs scéens, d'acteurs locaux liés au monde du sport. Son rôle consiste à prendre en compte les attentes des Scéens dans le domaine sportif.

Conseil consultatif du Commerce, de l'artisanat et de la promotion du territoire

Cette instance rassemble des élus du conseil municipal, des acteurs du tourisme, des acteurs culturels et des acteurs économiques locaux, ainsi associés à la définition et à la mise en place des orientations liées au développement touristique, économique et commercial du territoire.



Conseil local de Sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Il est composé d'élus, du préfet, du procureur de la République, du représentant du conseil départemental, de représentants des professions confrontées aux manifestations de la délinquance, de responsables de services sociaux et de représentants d'associations. Il a pour objectif de favoriser une mobilisation des institutions et organismes publics et privés concernés par la lutte contre l'insécurité. Il suit la mise en œuvre du contrat local de sécurité.

Les autres instances de concertation

Des instances travaillent sur des questions spécifiques comme la commission des menus et de la restauration scolaire, ou encore sur des thématiques très précises.

En 2017, la ville de Sceaux a organisé l'une des plus importantes consultations jamais réalisée à l'échelle d'une ville de sa taille : "Parlons ensemble du centre-ville". Une démarche participative au cœur de l'ADN scéen. L'objectif ? Mobiliser les habitants, commerçants et acteurs associatifs en les interrogeant sur leurs attentes concernant le devenir de leur centre-ville.

La Ville vous accueille

Les services de la Ville mettent en oeuvre la politique définie par les élus de la majorité municipale et s'emploient à faire fonctionner dans les meilleures conditions les services à la population et les équipements municipaux. Engagée dans une démarche Qualité, la ville de Sceaux est certifiée Qualiville depuis le mois de juillet 2011 et développe une démarche d'amélioration continue de ses services pour offrir et maintenir un service public de qualité à ses habitants.



Les services municipaux

Les services municipaux regroupent au total près de 460 agents permanents, dont 130 travaillent sur le site de l'hôtel de ville et plus de 300 dans les équipements extérieurs (structures d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles et élémentaires, résidence autonomie Les Imbergères, centres et club de loisirs, bibliothèque municipale, cinéma Trianon, équipements sportifs, centre technique municipal). Une centaine d'agents vacataires viennent ponctuellement renforcer les équipes de la Ville dans différents secteurs (animation au centre d'accueil maternel, centres et club de loisirs, surveillance de la pause méridienne et des récréations dans les écoles, etc.). L'organigramme détaillé des services municipaux est consultable sur www.sceaux.fr.

Sceaux info mairie

La ville de Sceaux met au service des usagers un accueil centralisé à l'hôtel de ville : Sceaux info mairie. Dans le but de simplifier les démarches, il constitue le point d'entrée unique pour contacter les services, être orienté et effectuer ses démarches.

Sceaux info mairie

Hôtel de ville

122 rue Houdan - 92331 Sceaux cedex

📞 Accueil téléphonique : 01 41 13 33 00

sceauxinfomairie@sceaux.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté

En dehors de ces horaires, une permanence téléphonique est assurée pour les urgences au 01 41 13 33 00.

› Pour les permanences du pôle Famille et solidarités et du service Finances/facturation, se reporter au calendrier des permanences du Guide de la famille et de l'écolier disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et sur www.sceaux.fr

Accueil info mairie (AIM) Les Blagis

Cet espace de proximité offre la même qualité d'accueil qu'à l'hôtel de ville. Il permet d'être accompagné dans ses démarches et d'obtenir des renseignements concernant :

- les pièces d'identité et de nationalité (prévoir un rendez-vous à l'hôtel de ville) ;
- les demandes d'aide sociale ;
- les services aux seniors ;
- les autorisations d'urbanisme ;
- les inscriptions dans les secteurs de l'enfance et la petite enfance ;
- les interventions du service public et environnement ;
- les demandes de rendez-vous ;
- les réservations de salles municipales ;
- etc.

Accueil info mairie

10 rue du Docteur-Roux

92330 Sceaux

☎ 01 41 13 33 00

Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
- le samedi de 9h à 12h

Rencontre de bienvenue

Chaque année, la Ville organise une rencontre à destination de ses nouveaux habitants. Pour y participer, remplissez le formulaire disponible en ligne sur www.sceaux.fr ou détachable à la fin de ce guide, à remettre à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Au programme : temps d'échange et de découverte des services municipaux, ainsi qu'une visite en car commentée.

Restons en contact

La Ville publie de nombreux supports pour informer les Scéens de l'actualité des services et de la vie locale. Le magazine municipal *Sceaux Mag* est distribué chaque mois en boîte aux lettres. Les guides pratiques et les tracts événementiels sont disponibles dans les équipements municipaux et sur le site de la ville www.sceaux.fr. Par ailleurs, en s'abonnant depuis le site à la newsletter hebdomadaire, les internautes reçoivent chaque jeudi les dernières informations locales ainsi que les comptes-rendus des séances de conseils municipaux. Quant à la newsletter du cinéma Trianon, elle informe des séances chaque mois avec les horaires et les résumés des films.

› Suivez l'actualité de la ville de Sceaux :

Facebook  **Twitter**  **Instagram**  **et Youtube** 

Priorité à la qualité

En juillet 2011, la ville de Sceaux, engagée dans une démarche Qualité depuis 2009, a reçu la certification “Qualiville” pour ses services Sceaux info mairie et Population et citoyenneté. Cette certification délivrée par l'AFAQ-AFNOR reconnaît la qualité des services proposés à la population et valorise les efforts accomplis par la Ville et son personnel.

Le service Finances/facturation s'est engagé à son tour dans la démarche d'amélioration continue. Il a été certifié en juin 2013. La démarche se poursuit et la Ville est auditée chaque année.



Emménager à Sceaux

Participer à la journée d'accueil, organiser son déménagement, faire suivre son courrier, inscrire son ou ses enfant(s) à l'école, renouveler ses papiers d'identité... Le point sur les principales démarches à effectuer pour faciliter votre emménagement à Sceaux.

Demander un logement aidé

Pour accéder à un logement social, il est nécessaire de répondre à certaines conditions :

- ne pas dépasser un plafond de ressources qui varie en fonction de la situation familiale et selon les catégories de logements. Ces plafonds sont fixés chaque année par circulaire et applicables au 1^{er} janvier.
- être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.

Les organismes auprès desquels effectuer une demande

- Service Habitat de la ville de Sceaux : 122 rue Houdan, 92330 Sceaux.

Tél. : 01 41 13 33 00 ;

- Collecteur 1% logement de son entreprise (participation des employeurs à l'effort de construction), si celle-ci cotise. Se renseigner auprès de son employeur ;
- www.demande-logement-social.gouv.fr : ce site du ministère de la Cohésion des territoires permet d'enregistrer une demande de logement social nouvelle (pour laquelle un numéro unique d'enregistrement n'a pas encore été délivré) ;
- Tout bailleur social ou ville de votre choix.

Délai d'attente

Une fois la demande effectuée, une attestation est adressée au demandeur dans un délai d'un mois maximum. Ce n'est qu'après réception de celle-ci que le dossier peut faire l'objet d'un traitement complet. La durée de validité du dossier de demande de logement locatif social est d'un an à compter de la date de son enregistrement.

La demande de logement est examinée et peut, selon les disponibilités et les droits de réservation, aboutir à une proposition de logement. Elle est étudiée par les commissions d'attribution des bailleurs.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

La société d'économie mixte Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, société d'économie mixte locale dont l'actionnariat est composé à 85% des villes de Sceaux et Bourg-la-Reine, a pour rôle de conforter les offres du logement social sur les territoires des deux villes, de conduire des opérations de réhabilitation du patrimoine existant et d'entretenir au quotidien le parc de logements.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

7 rue de Penthièvre, 92330 Sceaux

☎ 01 46 60 45 37 ou accueil@sceaux-bourglareine-habitat.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Organiser son déménagement

Vous pouvez faire appel à un déménageur professionnel pour vous garantir contre les risques de vol, de détérioration du mobilier ou de retard dans le déménagement. Demandez plusieurs devis et vérifiez si l'entreprise choisie est bien inscrite au registre des transporteurs.

Pour obtenir une autorisation d'occupation occasionnelle de la voie publique, il suffit de remplir le formulaire de réservation d'un emplacement de stationnement disponible sur www.sceaux.fr ou à l'accueil de l'hôtel de ville. Cette démarche doit être réalisée au minimum 15 jours avant le déménagement.

› Renseignements : Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr

Votre courrier peut être réexpédié à votre nouvelle adresse en utilisant le service proposé par la Poste. Selon vos besoins, la réexpédition définitive nationale est proposée en deux formules. Plus d'info sur www.laposte.fr.



Inscrire son enfant à l'école ou en crèche

La définition de la carte scolaire, les affectations et les inscriptions dans les écoles publiques relèvent de la responsabilité du maire. Cependant, l'admission définitive à l'école maternelle ou élémentaire est prononcée par le directeur d'école.

Inscription en élémentaire

Si votre enfant a plus de six ans, vous devez, dans les huit jours qui suivent le changement de domicile, l'inscrire dans un établissement d'enseignement.

› Prendre rendez-vous auprès du service Vie scolaire : 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr

Inscription en maternelle

Pour inscrire votre enfant en maternelle, vous devez fournir à la mairie :

- le livret de famille ou tout acte justifiant de la situation familiale de l'enfant ;
- l'original du bail ou de l'acte d'achat ;
- l'attestation d'assurance habitation.

Ces documents devront justifier de votre domiciliation à Sceaux et être présentés sous leur forme originale.

› Pour toute situation particulière ou si vous venez d'emménager à Sceaux, contactez le service Vie scolaire au 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr.

Inscription en crèche

Pour toute demande en accueil régulier, les parents doivent constituer un dossier de pré-inscription.

› Prendre rendez-vous auprès du service Petite enfance : 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr.

Pour tout renseignement relatif à la petite enfance, l'enfance ou la jeunesse, consultez le guide de la famille et de l'écolier disponible dans les équipements municipaux et sur www.sceaux.fr.

Mettre à jour ses papiers administratifs

Lors d'un changement d'adresse, le renouvellement de la carte d'identité ou du passeport est facultatif.

Carte d'identité et passeport

Pour établir votre nouvelle carte nationale d'identité, rendez-vous auprès du service Population et citoyenneté de la Ville. Le délai d'obtention d'une carte d'identité est d'environ un mois.

Pour faire une demande de création de passeport ou de renouvellement, la présence du demandeur est obligatoire. Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal. Le délai d'obtention d'un passeport est d'environ un mois.

› Service Population et citoyenneté : 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr

Titre de séjour et carte de séjour UE

Lors d'un changement d'adresse, le renouvellement du titre de séjour ou de la carte de séjour européenne est obligatoire. La démarche s'effectue auprès de la sous-préfecture d'Antony.

› Sous-préfecture d'Antony, 99 avenue du Général de Gaulle. Tél. : 01 40 97 20 00.
www.hauts-de-seine.gouv.fr

S'inscrire sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées avant le 31 décembre afin de pouvoir voter l'année suivante. Il suffit de se présenter au service Population et citoyenneté, muni des pièces justificatives suivantes :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, carte de résident ou passeport) ;
- justificatif de domicile (quittance de loyer et taxe d'habitation ou taxe foncière).

› Prendre rendez-vous :

Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr

Renouveler sa carte grise

Le changement d'adresse sur la carte grise de votre automobile doit être effectué auprès de la sous-préfecture des Hauts-de-Seine à Antony, dans un délai d'un mois après le changement de domicile. Cette modification obligatoire est gratuite.

› Sous-préfecture d'Antony, 99 avenue du Général de Gaulle. Tél. : 01 40 97 20 00.
www.hauts-de-seine.gouv.fr

Signaler son changement d'adresse

Fournisseurs d'énergie

Il est préférable de contacter ses fournisseurs d'électricité, de gaz et/ou d'eau au moins 15 jours avant l'emménagement. Toutes les coordonnées sont inscrites sur vos factures.

Opérateurs de téléphonie/Internet/télévision

Notifiez votre changement d'adresse auprès des entreprises qui gèrent vos comptes et abonnements Internet, télévision, téléphone...

Centre d'impôts

Communiquez votre nouvelle adresse à votre ancien bureau de perception qui gère votre dossier. Ce dernier se chargera de le transférer. Rendez-vous sur www.impots.gouv.fr, dans la rubrique Mon espace particulier, pour signaler votre changement d'adresse. À défaut, par courrier, au centre des finances publiques dont dépend votre adresse au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le centre des finances publiques se trouve au 130 rue Houdan à Sceaux.

Caisse d'allocations familiales (Caf)

Si vous êtes allocataire, vous devez signaler votre changement d'adresse à la Caf de votre ancien domicile qui se chargera ensuite du transfert de votre dossier. Rendez-vous sur www.g2.caf.fr pour bénéficier du service en ligne de déclaration de changement d'adresse. Vous pouvez également envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à la Caf de votre ancien domicile.

Organismes d'assurance

Que ce soit pour assurer votre véhicule (assurance auto) ou votre domicile (assurances habitation locataires et propriétaires), envoyez une lettre recommandée avec accusé de réception à vos organismes d'assurance pour notifier votre changement d'adresse.

Établissements bancaires

Transmettez impérativement vos nouvelles coordonnées aux organismes qui gèrent vos comptes bancaires. Un courrier simple notifiant votre changement d'adresse suffit si vous souhaitez conserver vos comptes bancaires. Certaines banques ont mis en place des services en ligne facilitant cette démarche.

Pôle Emploi

Prévenez votre antenne locale Pôle Emploi du lieu de votre nouvelle résidence. Elle se chargera ensuite du transfert de votre dossier. Vous pouvez déclarer votre changement d'adresse sur le site Internet Pôle Emploi dans votre espace personnel rubrique Mes échanges avec Pôle Emploi / Mes coordonnées.

Assurance maladie

Prévenir la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ou l'organisme chargé de votre couverture maladie (exemple agent public). Cette démarche peut s'effectuer en ligne sur www.monservicepublic.fr ou en retournant par voie postale le formulaire de changement de situation qui se trouve sur www.ameli.fr. Si le déménagement entraîne un changement de caisse, c'est la nouvelle caisse de sécurité sociale qui est en charge des formalités de transfert de dossier.

Mutuelle

Lorsqu'un assuré déménage, il doit impérativement en aviser son organisme de complémentaire santé sous trois mois. Ce changement peut autoriser une hausse de cotisations ou la résiliation. Cette démarche peut s'effectuer par courrier ou en se rendant sur place.

Caisse de retraite

Signalez votre changement d'adresse en ligne sur le site de votre caisse de retraite ou en envoyant un courrier postal. Ne pas oublier de mentionner votre numéro de Sécurité sociale.

Vous avez la possibilité de déclarer votre changement d'adresse en une seule fois auprès des organismes suivants grâce à Mon service public (service-public.fr, rubrique particuliers, services en ligne) :

- assurance chômage ;
- bureau du service national ;
- caisse d'allocations familiales ;
- centre des impôts ;
- caisse primaire d'assurance-maladie.

INSCRIPTION À LA RENCONTRE D'ACCUEIL

Nouveaux habitants, faites-vous connaître !

Pour recevoir l'invitation à la rencontre à destination des nouveaux Scéens, merci de bien vouloir compléter ce bulletin et le retourner à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan.

Le formulaire peut également être rempli en ligne depuis
www.sceaux.fr

Civilité : ☐ M^{me} ☐ M

Prénom : Nom :

Adresse :

.....

Téléphone : e-mail :

Date d'emménagement à Sceaux :

Les informations contenues dans ce guide sont à jour en juillet 2018. Il est possible qu'ultérieurement, des modifications aient été apportées à certaines informations. Merci de consulter régulièrement www.sceaux.fr.

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
92331 Sceaux cedex
Tél. : 01 41 13 33 00
Fax : 01 41 13 33 99
www.sceaux.fr



Couverture : © Laurent Julliard/Contextes

Pages intérieures :

© Philippe Crochard : p. 1 - © Florence Arnaud : p. 6

© Service Communication : p. 14, 24, 26, 34 - © Nicolas Gallon/ Contextes : p. 12, 18

© Laurent Julliard/Contextes : p. 10, 16, 30, 42 - © David N. Brett : p. 28